

En direct du CSE du 27/02/2025

L'accompagnement intensif des demandeurs d'emploi

La CFE-CGC vote POUR

Même si la CFE-CGC ne peut que se réjouir de la mise en place de portefeuille intensif, accompagnement renforcé et donc plus qualitatif pour les demandeurs et les conseillers, nous nous inquiétons sur le report de charge pour les conseillers des autres modalités.

De plus comment vont être gérées les fins de lettre de missions FSE qui courent actuellement jusqu'à fin avril.

Le contrôle de la recherche d'emploi rénové



La CFE-CGC vote ABSTENTION

Nous avons des interrogations sans visibilité ni réelle validation sur les volumes engagés par le Conseil d'Administration.

Il reste donc à ce stade trop de questions sans réponse pour laisser un blanc-seing à la Direction

Statistiques mensuelles marché du travail

Informations CFE-CGC

A fin 2024, la Bretagne comptait 249 270 DE en cat A, B et C. Cela représente une augmentation de 1,4 % (+3 530 personnes) et une progression de 1,9 % par rapport à l'année précédente.

Une modification du processus d'actualisation qui catégorise autrement les demandeurs nouvellement inscrits.

On peut noter:

- Un changement de comportement des jeunes en fin d'année, incités à s'inscrire avant la généralisation prévue pour le 1er janvier. +8.3%
- > Une augmentation de 31 % des inscriptions suite à des licenciements économiques entre 2023 et 2024.
- > Sans surprise, c'est le Dpt 35 qui enregistre la + forte hausse +5.7%
- La part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (DEFM) est à 44,3%, en baisse de 0,5 point par rapport au trimestre précédent.







Détournement de finalité



Conclusion de la CFE-CGC

Cette expérimentation a mobilisé les managers et a généré un inconfort certain, aussi bien de la ligne managériale chargée des entretiens que des collaborateurs pré identifiés.

Cela a posé plus de questions qu'apporté de réponse, le tout dans un climat de suspicion délétère qui pouvait paraître à charge.

Point sur les données sociales en Bretagne

Analyse CFE-CGC



Même s'il y a eu en 2024 une augmentation de 7,4 ETP avec plus de CDI et moins de CDD, l'intervention de notre DG qui met l'accent sur les enjeux du Plan d'Efficience à échéance 2027 (la « libération » à minima de 3 700 ETP), nous laisse interrogatif sur la stratégie : REDEPLOIEMENT ou SUPPRESSION de postes ?

La région Bretagne a des projections de départs potentiels en retraite plus denses pour fin 2026, mais les informations de la DG précisent que ces départs seront compensés, non pas par des recrutements, mais par un redéploiement des fonctions d'appui (DT DR DPSR) en agence.

Par ailleurs les arrêts maladie de courte durée (< 7 jours) ont augmenté de 6% sur 2024. Et nous n'avons pas encore d'information sur l'impact de la nouvelle loi de diminution du plafond des IJSS (Prise en charge des arrêts maladie par la Sécurité Sociale) au 1er avril 2025 sur la subrogation employeur.

Ces absentéismes désorganisent l'activité des structures au quotidien et sur 40 sites, 5 agences ont un taux d'absentéisme supérieur à 12%.

Même si la ligne managériale prend en charge quasiment la moitié des heures supplémentaires qui ont été mobilisées cette année, cela ne résout pas les reports de charge sur les conseillers.



Vous souhaitez des précisions sur un sujet, contactez-nous dès maintenant au 06 22 05 78 54 ou Syndicat.CFE-CGC-Bretagne@francetravail.fr

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres A compter de D1, coefficient 551 ou conseiller niveau 2.2